



DES ELEPHANTES "DE CIRQUES"

DISPARUES D'ALLEMAGNE SONT RETROUVEES EN FRANCE.

Ref: Source One Voice

<http://www.cirques.org>

En Allemagne, le cirque Althoff était "réputé" pour son groupe d'éléphantes d'Asie. Ces dix dernières années, les associations se mobilisent, depuis que les éléphants meurent une à une, à cause des mauvais traitements qu'elles subissent.

Décision de justice En novembre 2005, la justice allemande décide d'ordonner la saisie des 5 éléphants survivantes dans le cirque Althoff. L'une d'elles, Maya, est évacuée en urgence, ne tenant plus sur ses jambes. Les quatre autres attendent leur transport vers un zoo.

Il s'agit de **Vicky, 32 ans, Belinda 35 ans, Pira 33 ans et Diana, 33 ans.**

Disparues Le 26 novembre, 2005, les associations lancent un avis de recherche dans toute l'Europe. One Voice, qui depuis six ans a répertorié et suit tous les cirques avec animaux en France, apprend qu'un dresseur allemand, Joye Gartner, sera à Bréhémont (Indre et Loire) en décembre, dans le village de Noël, avec ses six éléphants. Un enquêteur est aussitôt dépêché.

Faits troublants Seules deux éléphants participent au spectacle, les quatre autres restant enchaînées entassées sous une tente en permanence. Les photos des animaux concordent, il s'agit bien des éléphants du cirque Althoff qui devaient être saisies en Allemagne.

Dresseurs d'éléphants Joye et Anton Gartner appartiennent à une famille de dresseurs connue dans toute l'Europe. **Leur père, Joseph, est mort, tué par un de ses éléphants.** Anton a été condamné pour actes de cruauté sur animaux en Allemagne et en Autriche. Il vient d'être encore condamné en Croatie, où il réside. Ses deux éléphants lui ont été retirées et confiées à un zoo en novembre 2005.

Alertées par One Voice, le 15 décembre 2005, les autorités françaises contrôlent le dresseur et ses éléphants. Une des éléphants d'Althoff, Diana, a déjà été "transportée" ailleurs. D'après des témoins, elle était dans un état de faiblesse tel qu'il a fallu utiliser un chariot élévateur pour la hisser dans le camion. Les deux éléphants que Joye Gartner produit en spectacle sont "en règle", mais les trois autres éléphants d'Allemagne n'ont pas les papiers indispensables.

Les éléphants d'Asie, parmi les animaux les plus menacés de la planète, sont protégés en Annexe I de la CITES. Les autorités ordonnent donc une saisie des animaux, saisie fictive néanmoins, en l'absence de places en Europe pour les accueillir dans des conditions dignes et légales.

MOBILISATION FACE A CES DISPOSITIONS :

One Voice met tout en œuvre pour que les éléphants soient réellement saisis, comme le préconisent les textes législatifs. Représentant français de la Coalition européenne pour mettre fin à la captivité des animaux sauvages, One Voice travaille de concert avec les associations croates (Animal Friends et Zivot) et allemandes (Peta et Animal Public). De nombreux experts se mobilisent également dans tous les pays.

Etonnante décision À toutes les conditions posées par les autorités, l'association trouve des solutions en urgence (accueil dans un lieu légal et approprié, transport avec la mobilisation de deux des trois transporteurs agréés en Europe, organisation pour des tests de tuberculose...). Mais cela semble ne pas suffire. A l'issue d'un nouveau contrôle, il est décidé que les éléphants resteront dans le cirque, en dépit de la situation illégale et trouble.

Questions en suspens D'après les experts allemands et autrichiens les ayant suivies depuis 2003, les éléphants sont dans un état préoccupant. À l'heure actuelle, l'une d'elle, Vicky, souffre de paralysie de la trompe et d'une jambe. Toutes ont des problèmes aux pieds, dus à l'enchaînement de deux jambes 24h/24 et aux mouvements stéréo typiques. Les tests concernant la tuberculose n'ont pas été effectués. Mais les éléphants sont restées accessibles au public.



Conclusion :

Les Eléphants d'Allemagne sont bien « les Eléphants de Sorgues ». Dans le groupe, il y a Belinda, (voir photos, cicatrices sur la trompe et le front). Elles viennent à nouveau d'être contrôlées le 11 juillet 2006 en ma présence. Bien que leur propriétaire ait été pris en infraction le 15 décembre 2006 en Indre et Loire, comment se fait-il qu'elles aient été régularisées alors qu'il n'y avait pas de certificat de capacité, que trois des Pachydermes ne possédaient pas de papiers et que la déclaration d'ouverture était inexistante ?

En attendant, suite à cette régularisation, un homme est mort piétiné le 19 juin 2006 à Sorgues !

La SPA a porté plainte pour mauvais traitements et acte de cruauté.

VPSJ

Le 24/07/2006